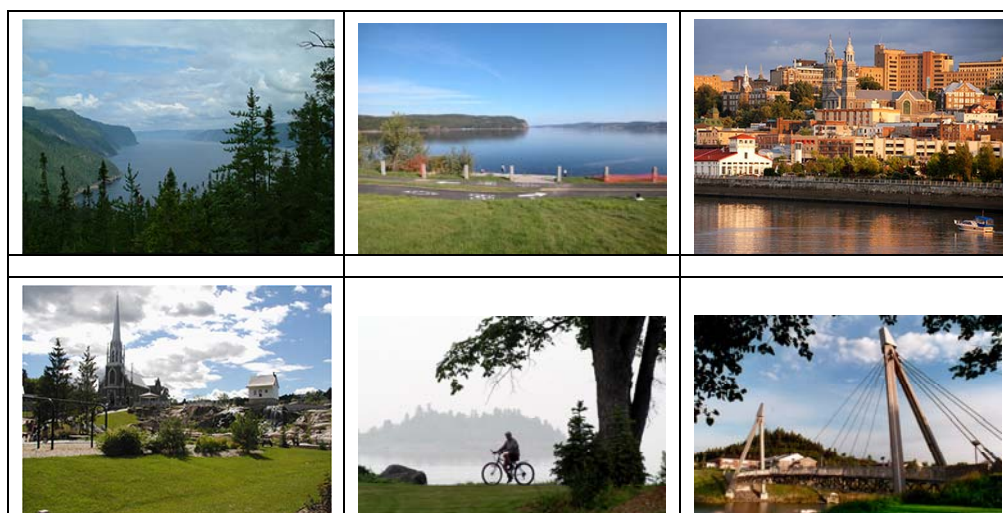


# Suggestions d'itinéraires en vélo

## AU SAGUENAY



  
Promotion  
Saguenay

[SAGUENAY.CA](http://SAGUENAY.CA)

## Suggestions d'itinéraires en vélo au Saguenay

Itinéraire # 1 Le Horst de Kénogami (Réseau cyclable associé à la Véloroute des Bleuets) .....	3
Itinéraire # 2 Boucle de Jonquière par le Horst de Kénogami et en passant par Larouche .....	4
Itinéraire # 3 La Route Verte de Jonquière à Chicoutimi .....	5
Itinéraire # 4 La Route Verte de Chicoutimi à Jonquière .....	6
Itinéraire # 5 L'arrondissement de Jonquière .....	7
Itinéraire # 6 Le Boul. Talbot et la réserve faunique des Laurentides (Route 175).....	9
Itinéraire # 7 Le Portage-des-Roches et le village de Laterrière .....	10
Itinéraire # 8 La Route Verte de Chicoutimi à La Baie.....	11
Itinéraire # 9 La Route Verte de La Baie à Chicoutimi.....	12
Itinéraire # 10 Le plateau au sud du quartier Port-Alfred et la piste cyclable bordant la Baie des Ha!Ha!.....	13
Itinéraire # 11 Le tour du lac Otis.....	14
Itinéraire # 12 Piste cyclable bordant la baie des Ha! Ha! à la Baie .....	15

## Itinéraire # 1

### Le Horst de Kénogami (Réseau cyclable associé à la Véloroute des Bleuets)

---

Type de parcours :	Linéaire
Longueur (aller-retour) :	130 km
Type de voie :	Piste cyclable, accotements asphaltés et chaussées partagées
Revêtement :	100% asphalté
Niveau :	Intermédiaire, compte tenu de la longueur

#### Description :

Départ/Arrivée : Rejoignez la piste cyclable qui traverse le parc de la Rivière-aux-Sables, idéalement à la hauteur des Halles. Longez la Rivière-aux-Sables vers le sud en direction du lac Kénogami, vous emprunterez un tronçon en piste cyclable de la véloroute du Horst de Kénogami. Au bout de la piste, poursuivez votre trajet sur les accotements asphaltés de la rue du Quai, vous tournerez ensuite à droite sur le chemin de L'Église, à droite sur la Route des Bâtisseurs et encore à droite sur la Route de Kénogami.

Au bout de la route de Kénogami, soit à l'intersection du rang Saint-Isidore, vous tournerez à gauche en direction d'Hébertville (14 km). Après 500m, tournez à gauche sur le rang Saint-André, qui devient le rang du lac Vert après le pont à structure d'acier que vous apercevrez. À l'extrémité du rang du lac Vert, tournez à droite et vous apercevrez Hébertville. Après avoir passé à la Place des moulins, remontez la rue Hébert, puis tournez à droite sur la rue Martin. Traversez la route 169 et continuez tout droit sur le Rang 2 qui vous mènera à Lac-à-la-Croix (environ 9 km). Au centre du village, tournez à gauche sur la rue Saint-Isidore, puis à droite sur le Rang 2 Ouest, vous êtes en direction de Métabetchouan (environ 9 km). En arrivant en milieu urbain, traversez la route 169 et continuez tout droit sur la rue Villeneuve et tournez à gauche sur la rue Saint-André que vous descendez jusqu'à l'église. Tournez à gauche sur la rue Saint-Georges vous rejoindrez la Véloroute des bleuets à l'intersection de la rue Saint-Jean-Baptiste.

Le retour à Jonquière s'effectue par le même tracé.

## **Itinéraire # 2**

### **Boucle de Jonquière par le Horst de Kénogami et en passant par Larouche**

---

Type de parcours :	Boucle
Longueur (aller-retour) :	65 km
Type de voie :	Piste cyclable, accotements asphaltés et chaussée partagée
Revêtement :	100% asphalté
Niveau :	Intermédiaire à difficile, compte tenu de la longueur et de quelques côtes

#### Description :

Départ/Arrivée : Rejoignez la piste cyclable qui traverse le parc de la Rivière-aux-Sables, idéalement à la hauteur des Halles. Longez la Rivière-aux-Sables vers le sud en direction du lac Kénogami, vous emprunterez un tronçon en piste cyclable de la véloroute du Horst de Kénogami. Au bout de la piste, poursuivez votre trajet sur les accotements asphaltés de la rue du Quai, vous tournerez ensuite à droite sur le chemin de l'église, à droite sur la Route des Bâtisseurs et encore à droite sur la Route de Kénogami.

Au bout de la route de Kénogami, soit à l'intersection du rang Saint-Isidore, vous tournerez à droite en direction de Larouche (route des Fondateurs). Vous quitterez la Route Verte/Route du Horst à ce moment. Il y a 11 km au total pour arriver à la municipalité de Larouche. À l'entrée du village, prenez la rue Gauthier sur votre droite et vous arriverez à l'intersection de la route 170 (Boul. du Royaume). Engagez-vous à droite en direction de Jonquière (environ 20 km). Même si cette route compte deux chaussées divisées par un terre-plein, il ne s'agit pas d'une autoroute. Vous pouvez rouler sur de larges accotements en toute légalité. Vous devrez demeurer sur cette route jusqu'au début de l'autoroute 70, où vous emprunterez la sortie 26, puis le boul. du Royaume Est qui devient le boul. Harvey à l'entrée de Jonquière.

Arrivé à Jonquière, tout de suite passé l'église St-Georges, vous tournerez à gauche sur la rue Saint-Jean-Baptiste (feu de circulation) et après 250 m, engagez-vous à droite pour franchir le barrage Perron pour finalement rejoindre votre point de départ dans le secteur des Halles du parc de la Rivière-aux-Sables.

Deux variantes sont possibles pour ceux qui désirent allonger leur trajet :

1. Sur le chemin de L'Église, à l'intersection de la route des Bâtisseurs, passez tout droit pour vous rendre à la chapelle Saint-Cyriac au bord du lac Kénogami. Cette variante ajoutera environ 5,5 km à votre randonnée.
2. À l'extrémité de la route des Bâtisseurs, tournez à gauche sur la route de Kénogami pour vous rendre au Centre touristique du lac Kénogami de la SEPAQ (camping, chalet, plage). Cette variante ajoutera environ 6.5 km à votre randonnée.

### **Itinéraire # 3**

#### **La Route Verte de Jonquière à Chicoutimi**

---

Type de parcours :	Linéaire
Longueur :	40 km
Type de voie :	Piste cyclable (90%) et chaussée partagée
Revêtement :	100% asphalté
Niveau :	Facile à intermédiaire, en raison de la longueur surtout si on ajoute une ou des variantes

#### Description :

Départ/Arrivée : Rejoignez la piste cyclable qui traverse le parc de la Rivière-aux-Sables, idéalement à la hauteur des Halles. Dirigez-vous vers le nord, soit en direction de la rue du Vieux Pont. Passez sous le pont le pont du boulevard Harvey, traversez le barrage Perron, puis le barrage Hydro-Jonquière. Vous traverserez Kénogami, une ville de compagnie (quartier des Anglais) développée par l'industrie des pâtes et papiers. Longez le boulevard du Saguenay pour atteindre le quartier Arvida, la « Washington du Nord ». Arvida est un modèle parmi les villes de compagnies planifiées au début du 20e siècle, développée par l'industrie de l'aluminium. Vous longerez ensuite l'aluminerie du même nom. Après avoir traversé le quartier Saint-Jean-Eudes, empruntez un corridor de chemin de fer désaffecté bordé d'une forêt urbaine pour atteindre la Petite Maison Blanche dans le quartier historique du Bassin. Vous passerez ensuite sous le pont Dubuc avant d'arriver au Vieux-Port de Chicoutimi. Le retour peut s'effectuer par le même trajet, mais une variante fort intéressante est possible pour ceux qui désirent allonger le parcours :

Au retour, suivez le même trajet de Chicoutimi jusqu'au barrage Hydro-Jonquière sur la Rivière-aux-Sables. Du côté ouest du barrage Hydro-Jonquière, empruntez la nouvelle piste cyclable qui vous mènera à un belvédère au bord de la rivière Saguenay, un peu en amont du barrage de Chute-à-Caron. Cette variante ajoutera 10 km à votre randonnée.

## Itinéraire # 4

### La Route Verte de Chicoutimi à Jonquière

---

Type de parcours :	Linéaire
Longueur (aller-retour) :	40 km
Type de voie :	Piste cyclable (90%) et chaussée partagée
Revêtement :	100% asphalté
Niveau :	Facile à intermédiaire, en raison de la longueur surtout si on ajoute une ou des variantes, et du dénivelé de 140 mètres

#### Description :

Départ/Arrivée : Rejoignez la piste cyclable qui traverse le Vieux-Port de Chicoutimi, idéalement à la hauteur de la rue Lafontaine. Dirigez-vous vers l'ouest en suivant la signalisation Route Verte qui mènera jusqu'au Parc de la Rivière-aux-Sables à Jonquière. Chemin faisant, vous passerez sous le pont Dubuc, verrez la Petite Maison Blanche, emprunterez un corridor de chemin de fer désaffecté bordé d'une forêt urbaine. Après avoir traversé le quartier Saint-Jean-Eudes, vous longerez l'aluminerie Arvida (RTA) avant d'atteindre le quartier du même nom. Arvida, la « Washington du Nord », est un modèle parmi les villes de compagnies planifiées du début du 20e siècle. Longez le boulevard Saguenay pour atteindre Kénogami, une autre ville de compagnie (quartier des Anglais), mais cette fois, développée par l'industrie des pâtes et papiers. Finalement, vous atteindrez le parc de la Rivière-aux-Sables en longeant la rivière du même nom. Deux variantes fort intéressantes sont possibles pour ceux et celles qui désirent allonger le trajet :

1. Une fois rendu au parc de la Rivière-aux-Sables, poursuivez le nouveau tronçon de la Route Verte aménagé au bord de la rivière pour atteindre le camping Jonquière sur les rives du lac Kénogami. Cette variante ajoutera environ 17 km aller-retour à votre randonnée.
2. Du côté ouest du barrage Hydro-Jonquière, empruntez la nouvelle piste cyclable qui vous mènera à un belvédère au bord de la rivière Saguenay, un peu en amont du barrage de Chute-à-Caron. Cette variante ajoutera environ 10 km à votre randonnée.

## Itinéraire # 5

### L'arrondissement de Jonquière

---

Type de parcours :	Boucles et linéaires
Longueur (aller-retour) :	De 13 à 66 km
Type de voie :	Surtout des pistes cyclables, mais aussi des accotements asphaltés et des chaussées partagées
Revêtement :	100% asphalté

#### Description :

L'Arrondissement de Jonquière se situe sur un plateau peu accidenté qui s'étend de la Rivière-aux-Sables à la rivière Chicoutimi et traversé par de grands axes routiers. De plus, la Rivière-aux-Sables qui prend sa source à partir du lac Kénogami, traverse le centre-ville avant de rejoindre la rivière Saguenay. C'est un environnement propice au cyclisme dans lequel on a développé plus de 100 km d'aménagements cyclables. Les possibilités de boucles ou de trajets linéaires sont nombreuses ; en voici quelques-unes :

1. La Route Verte en direction du Lac Kénogami. Rejoignez la piste cyclable qui traverse le parc de la Rivière-aux-Sables, idéalement à la hauteur des Halles. Dirigez-vous vers le Sud et prenez le nouveau tronçon de la Route Verte aménagé au bord de la rivière. Vous rendre au site de CÉPAL vous donnera une randonnée de 11 km aller et retour; vous rendre au Camping Jonquière au bord du lac Kénogami vous donnera une randonnée de 18 km aller-retour; si vous prolongez pour vous rendre à la chapelle Saint-Cyriac, toujours au bord du lac Kénogami, votre randonnée sera portée à 36 km aller-retour. Si vous n'allez pas à la chapelle et que vous poursuivez votre randonnée sur la route des Bâisseurs, jusqu'à la halte de la rivière Cascouia, votre randonnée sera de 47 km. Si vous continuez jusqu'au bout de la route et des Bâisseurs et que vous vous rendez au centre touristique du lac Kénogami après avoir tourné à gauche, votre randonnée sera de 56 km. À l'extrémité de la route des Bâisseurs, si vous tournez plutôt à droite sur la route de Kénogami pour vous rendre à la halte de la digue Ouiquii, votre randonnée sera de 66 km.
2. La Rivière-aux-Sables et la rivière Saguenay : Rejoignez la piste cyclable qui traverse le parc de la Rivière-aux-Sables, idéalement à la hauteur des Halles. Dirigez-vous vers le Nord, soit en direction de la rue du Vieux-Pont. Passez sous le pont du boulevard Harvey, traversez le barrage Perron, puis juste avant le barrage Hydro-Jonquière, prenez la piste cyclable à gauche, passez sous le pont Nelson et poursuivez votre randonnée à travers les collines jusqu'à un belvédère au bord de la rivière Saguenay, un peu en amont du barrage de Chute-à-Caron. Cette randonnée sera de 13,5 km aller-retour.
3. Le réseau bordant les rues Mgr-Bégin et Panet, les boulevards René-Lévesque et du Saguenay et la Rivière-aux-Sables : Une boucle en bordure de ces axes routiers et de la Rivière-aux-Sables sera d'une longueur de 13,3 km.

4. Le réseau bordant les rues Mgr-Bégin et Panet, les boulevards René-Lévesque, du Royaume, Mellon, du Saguenay et la Rivière-aux-Sables : toujours en partant du parc de la Rivière-aux-Sables, une boucle en bordure de ces axes routiers et de la Rivière-aux-Sables, qui vous permettra entre autres de traverser le quartier Arvida, sera d'une longueur de 21,3 km.
  
5. Le réseau bordant les rues Mgr-Bégin et Panet, les boulevards René-Lévesque, du Royaume et Mellon, de même que les chemins Mathias et Saint-Damien et finalement la rue Saint-Dominique : Toujours en partant du parc de Rivière-aux-Sables, cette boucle mi-urbaine mi-rurale vous fera traverser la plaine agricole au sud de Jonquière. Ce circuit totalise 20 km.



**Itinéraire # 6**  
**Le Boul. Talbot et la réserve faunique des Laurentides (Route 175)**

---

Type de parcours : Linéaire  
Longueur (aller-retour) : 28 km et +  
Type de voie : Larges accotements asphaltés  
Revêtement : 100% asphalté  
Niveau : Intermédiaire et difficile, compte tenu de la longueur et du dénivelé

**Description :**

Départ/Arrivée : Les cyclotouristes sportifs qui recherchent les longues distances et les dénivelées seront servis à souhait sur les larges accotements asphaltés du Boul. Talbot de Chicoutimi en direction de Québec. Même si le Boul. Talbot (route 175) comporte deux chaussées divisées par un terre-plein, il ne s'agit pas d'une autoroute, même dans la réserve faunique des Laurentides. Vous pouvez y rouler en toute légalité.

Du stationnement de l'Office de tourisme et des congrès (KM 238), engagez-vous sur le boul. Talbot vers le sud. Dépendamment de votre forme physique et du temps disposez, votre randonnée peut varier entre 28 et 206 Km aller-retour.

<b>Lieu</b>	<b>Borne Kilométrique</b>	<b>Distance Aller-Retour</b>	<b>Altitude</b>
Office du tourisme et des congrès de Chicoutimi	238	0	140 m
Haut de la côte du lac Clairval	224	28	243 m
Halte de l'ancienne barrière de Laterrière	217	42	330 m
Entrée ZEC Mars-Moulin (Rivière Cyriac)	210	56	354 m
Rivière Gilbert	199	78	495 m
Camp M.T.Q	180	116	761 m
Intersection route 169	166	144	750 m
L'Étape	135	206	800 m

## Itinéraire # 7

### Le Portage-des-Roches et le village de Laterrière

---

Type de parcours :	Boucle
Longueur (aller-retour) :	40 km
Type de voie :	Accotements asphaltés et chaussées partagées
Revêtement :	100% asphalté
Niveau :	Facile

#### Description :

Départ/Arrivée : Du stationnement de l'Office du tourisme et des congrès, engagez-vous sur le boulevard Talbot direction sud, roulez sur de larges accotements (8 km) jusqu'à la rue du Boulevard (feu de circulation) à Laterrière. Tournez à droite, traversez le pont de la rivière Chicoutimi et tournez à gauche sur le chemin du Portage-des-Roches Nord pour vous diriger vers le barrage qui retient les eaux du lac Kénogami. Faites une pause à la halte et poursuivez votre randonnée sur le chemin du Portage-des-Roches Sud. De retour sur le boulevard Talbot, tournez à gauche et roulez jusqu'à la rue du Boulevard (feu de circulation) sur laquelle vous tournez à droite pour vous rendre au village de Laterrière (2 km). Rendu à la rue Notre-Dame, tournez à gauche, l'église Notre-Dame, une des plus vieilles de la région se trouve à un demi-kilomètre. Ensuite, revenez sur vos pas et tournez à gauche sur la rue du Boulevard puis à droite sur la rue Gauthier, où vous apercevez la maison du même nom. Traversez la Rivière-du-Moulin, tournez à gauche sur le chemin Saint-Henri, puis à droite sur le chemin Saint-Isidore à son extrémité, tournez à gauche sur la route 170 (4 km). Cinq cents mètres après le début des chaussées divisées, tournez à gauche sur le boulevard du Royaume (la route 170). Vous êtes à un kilomètre de votre point de départ. Deux variantes sont possibles pour ceux qui désirent allonger ou réduire la longueur de leur parcours :

1. Une fois rendu à l'Église Notre-Dame, continuez tout droit sur la rue Notre-Dame qui devient le chemin de l'Église, plutôt que de revenir à la rue du Boulevard. À l'extrémité du chemin de l'Église, tournez à gauche sur la route 170 (feu de circulation). Vous êtes revenu sur le trajet principal. Cette variante retranchera plus de 5 kilomètres à votre randonnée.
2. À l'extrémité Est du chemin du Portage-des-Roches Sud, traversez le boulevard Talbot (route 175) et prenez la voie d'accès à l'aluminerie Rio Tinto Alcan. Après un kilomètre, entrez dans le réseau cyclable (6 km) qui serpente dans d'anciennes gravières réaménagées. À la fin de votre randonnée dans ce réseau, revenez au boulevard Talbot (route 175), puis tournez à droite. Vous êtes de retour sur le trajet principal. Cette variante ajoutera jusqu'à 8 kilomètres à votre randonnée.

## Itinéraire # 8

### La Route Verte de Chicoutimi à La Baie

---

Type de parcours :	Linéaire
Longueur (aller-retour) :	48 km
Type de voie :	Pistes cyclables, accotements asphaltés et chaussées partagées
Revêtement :	100% asphalté
Niveau :	Intermédiaire à difficile, compte tenu de la longueur et du dénivelé de 120 mètres

#### Description :

Départ/Arrivée : Rejoignez la piste cyclable qui traverse le Vieux-Port de Chicoutimi, idéalement à la hauteur de la rue Lafontaine. Dirigez-vous vers l'est et suivez la signalisation Route Verte qui vous mènera jusqu'à la Baie. À la Baie, poursuivez sur la piste en bordure du boulevard du Saguenay et sur les rues du quartier Rivière-du-Moulin. Par la suite, empruntez le boulevard Saint-Jean-Baptiste, la route de la Grande-Anse, la route de l'Anse-à-Benjamin, le chemin Saint-Joseph, pour finalement atteindre le quai de Bagotville (bureau d'information touristique) en utilisant la piste cyclable qui borde la Baie des Ha! Ha! au début de la rue Victoria. Le retour peut s'effectuer par le même trajet, mais deux variantes sont possibles :

1. Repartez du quai de Bagotville, empruntez la piste cyclable qui longe la rue Victoria, le chemin Saint-Joseph, la route de l'Anse-à-Benjamin. Au bout de cette route, tournez à droite sur la route de la Grande-Anse, puis à gauche sur le chemin Saint-Martin qui longe la rivière Saguenay sur environ 14 km. À l'intersection du chemin Saint-Joseph et du boulevard du Saguenay (feu de circulation), passez tout droit et empruntez la rue de Normandie, vous êtes de retour sur la Route Verte. Roulez en sens inverse de l'aller jusqu'au Vieux Port de Chicoutimi. En suivant ce parcours, vous ajouterez environ 2 km à votre retour vers Chicoutimi
2. Repartez du quai de Bagotville, empruntez la piste cyclable qui longe la rue Victoria, puis le chemin Saint-Joseph sur environ 15 km, soit jusqu'à l'intersection avec le rang Saint-Martin. À cet endroit, tournez à gauche et rendez-vous à l'intersection du chemin Saint-Joseph et du boulevard du Saguenay (feu de circulation), passez tout droit et empruntez la rue de Normandie, vous êtes de retour sur la Route Verte. Roulez en sens inverse de l'aller jusqu'au Vieux-Port de Chicoutimi. En suivant ce parcours, vous retrancherez plus de 3km à votre retour vers Chicoutimi.

## Itinéraire # 9

### La Route Verte de La Baie à Chicoutimi

---

Type de parcours :	Linéaire
Longueur (aller-retour) :	48 km
Type de voie :	Pistes cyclables, accotements asphaltés et chaussées partagées
Revêtement :	100% asphalté
Niveau :	Intermédiaire à difficile, compte tenu de la longueur et du dénivelé de 120 mètres

#### Description :

Départ/Arrivée : Du quai de Bagotville (bureau d'information touristique), empruntez la piste cyclable qui longe la rue Victoria et suivez la signalisation ROUTE VERTE qui vous mènera jusqu'à Chicoutimi. Poursuivez sur le chemin Saint-Joseph, la route de l'Anse-à-Benjamin, la route de la Grande-Anse, le boulevard Saint-Jean-Baptiste, qui devient le boulevard du Saguenay, les rues du quartier Rivière-du-Moulin pour finalement atteindre le Vieux-Port de Chicoutimi en empruntant la piste cyclable qui longe la rivière Saguenay. Le retour peut s'effectuer par le même trajet, mais deux variantes sont possibles :

1. Repartez du Vieux-Port de Chicoutimi, traversez le quartier Rivière-du-Moulin et à l'intersection (feu de circulation) de la rue de Normandie et du boulevard du Saguenay, passez tout droit et empruntez le rang Saint-Martin qui longe la rivière Saguenay sur environ 14 km. Tournez à gauche sur le chemin de la Grande-Anse, puis de nouveau à gauche sur la route de l'Anse-à-Benjamin. Vous êtes de retour sur la ROUTE VERTE; roulez en sens inverse de l'aller jusqu'au quai de Bagotville. En suivant ce parcours, vous ajouterez environ 2 km à votre retour vers la Baie.
2. Repartez du Vieux-Port de Chicoutimi, traversez le quartier Rivière-du-Moulin et à l'intersection (feu de circulation) de la rue de Normandie et du boulevard du Saguenay, passez tout droit et empruntez le rang Saint-Martin sur environ 1,3 km et tournez à droite sur le rang Saint-Joseph que vous emprunterez sur environ 15 km, soit jusqu'au début de la piste cyclable à l'extrémité de la rue Victoria. En suivant ce parcours, vous retrancherez plus de 3 km à votre retour vers la Baie.

**Itinéraire # 10**  
**Le plateau au sud du quartier Port-Alfred et la piste cyclable bordant la Baie des Ha!  
Ha!**

---

Type de parcours :	Boucle
Longueur :	17 km
Type de voie :	Piste cyclable, accotements asphaltés et chaussée partagée
Revêtement :	100% asphalté
Niveau :	Intermédiaire

Description :

Départ/Arrivée : Du quai de Bagotville, empruntez la piste cyclable en direction du parc Mars; après 800 mètres, sortez sur votre droite au terminus de la STS, tournez à droite sur la rue Aimé-Gravel, puis à gauche sur la rue Bagot. Au deuxième feu de circulation, tournez à gauche et empruntez la piste cyclable qui borde la 6e rue. Au feu de circulation suivant, tournez à droite sur l'avenue du Port. Au feu de la rue Joseph-Gagné Sud, tournez à gauche puis tournez à droite sur la piste qui longe la route du Petit Parc. Après 3,6 km, tournez à gauche sur le chemin Saint-Antoine. À son extrémité, tournez à gauche sur le chemin Saint-Jean (4 km). De retour en milieu urbain, tournez à droite sur la piste cyclable qui longe la rue Mgr-Dufour, puis tournez à gauche sur la piste cyclable qui borde la baie des Ha! Ha! et revenez au quai de Bagotville.

## **Itinéraire # 11**

### **Le tour du lac Otis**

---

Type de parcours :	Boucle et linéaire
Longueur (aller-retour) :	56 km
Type de voie :	Piste cyclable, accotements asphaltés et chaussée partagée
Revêtement :	100% asphalté
Niveau :	Difficile; dénivelé de 275 mètres

#### Description :

Départ/Arrivée : Du quai de Bagotville (Bureau d'information touristique), empruntez la piste cyclable en direction du Parc Mars jusqu'au quai Laurier-Simard. À cet endroit, tournez à droite sur la rue Saint-Pascal, puis à gauche sur le boulevard de la Grande-Baie Sud (route 170). Roulez environ 20 km jusqu'au village de Saint-Félix-d'Otis. Traversez le village et après 2km, tournez à gauche sur la route du Vieux Chemin, qui devient le chemin de la Batture (16 km) dans l'arrondissement de la Baie.

À l'extrémité du chemin de la Batture (où la scierie), tournez à droite sur le boul. de la Grande-Baie Sud et faites le parcours inverse, de l'aller jusqu'au quai de Bagotville.

**Itinéraire # 12**  
**Piste cyclable bordant la baie des Ha! Ha! à la Baie**

---

Type de parcours : Linéaire  
Longueur (aller-retour) : 12 km  
Type de voie : Piste cyclable  
Revêtement : 100% asphalté  
Niveau : Facile/familiale

Description :

Départ/Destination : Du quai de Bagotville (bureau d'information touristique) au quai Laurier-Simard, incluant une courte escapade sur la piste menant à la Pyramide des Ha! Ha! Deux variantes sont possibles :

1. Se rendre à la Marina de la Baie, 5,5 km aller-retour à partir du quai de Bagotville. Également facile, mais moins familial considérant que le trajet comporte une bonne partie d'accotements asphaltés et de chaussées désignées, en plus de la piste cyclable au départ.
2. En quittant le quai Laurier-Simard, empruntez les accotements asphaltés du boulevard de la Grande-Baie Sud. Également facile, mais pas familiale. Se rendre à la première halte routière ajoute 6 km aller-retour; se rendre à la deuxième halte routière ajoute 6 km aller-retour; se rendre à troisième halte routière ajoute 9 km aller-retour; enfin, se rendre jusqu'à l'intersection du chemin de la Batture ajoute 14 km aller-retour.